



7 mesures sanitaires à respecter

1. à l'arrivée au studio, je présente au responsable mon pass sanitaire ou un test PCR ou antigénique de moins de 72 h ;
2. j'arrive aux cours en portant mon masque et je ne quitte pas mon masque pendant toute la durée de l'activité si la distanciation n'est pas possible ;
3. à mon arrivée, je me désinfecte les mains à l'aide du gel hydroalcoolique mis à disposition par l'association ;
4. je respecte les mesures de distanciation sociale, à savoir 1,5 m minimum entre chaque adhérent ;
5. j'utilise le matériel commun, je n'oublie pas de le nettoyer et de le désinfecter après utilisation ;
6. dès que j'ai terminé mon activité, avant de partir, je nettoie et désinfecte ma place ;
7. et avant de sortir du studio, je prends la précaution de me nettoyer à nouveau les mains à l'aide du gel hydroalcoolique.

Pour le bien commun, Studiosrail fait appel au sens de responsabilité de chacun. En cas de non-respect de ces règles, les animateurs sont en droit d'exclure le contrevenant du cours.